

RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS DE L'INVESTISSEMENT AU SENS DE LA DIRECTIVE MIF



BNP PARIBAS
INVESTMENT PARTNERS

| The asset manager for a changing world

**BNP Paribas Obliselect
Nordic High Yield 2016 &
BNP Paribas Obliselect
Nordic High Yield 2016 Hedged
Flash Info – 23 octobre 2013**





Restructuration financière d'un émetteur

CONTEXTE

En raison d'un manque de liquidités, la société Norwegian Energy Company ASA (Noreco), un émetteur détenu dans les fonds BNP Paribas Obliselect Nordic HY 2016 et BNP Paribas Obliselect Nordic HY 2016 Hedged, propose à ses créanciers obligataires un refinancement d'ensemble de ses obligations associé à un renforcement de ses fonds propres.

Noreco se retrouve dans cette situation inattendue parce que ses partenaires, détenteurs de licence sur le champ pétrolier danois « Siri », ont réclamé une avance de 500 millions DKK sur coûts liés à la fermeture future du champ, demande surprenante et très inhabituelle qui a conduit à restructurer son capital.

QUE VA-T-IL SE PASSER ?

La solution proposée aux détenteurs d'obligations consistera à convertir les obligations actuelles en de nouvelles obligations présentant une maturité plus longue et un coupon plus faible. Elles seront aussi collatéralisées ou convertibles.

Cette proposition reste soumise à l'approbation des actionnaires et créanciers obligataires. Par conséquent, la valeur des obligations demeurera incertaine jusqu'à ce que les conditions définitives soient approuvées. Sur la base de nos estimations internes et celles des banques d'investissement, nous ne nous attendons pas à ce que les obligations soient impactées au-delà de ce que reflète leur valorisation actuelle dans les fonds.

Nous détenons une obligation Noreco pour un montant total correspondant à 5,5% environ du fonds dans les portefeuilles BNP Paribas Obliselect Nordic HY 2016 et BNP Paribas Obliselect Nordic HY 2016 Hedged. L'obligation NOR09 qui n'est pas garantie est touchée de manière significative par la restructuration proposée. Compte tenu du prix actuel de cette obligation, la valeur du fonds pourrait subir un impact négatif estimé à environ 2.3%.

Les fonds BNP Paribas Obliselect Nordic HY 2016 et BNP Paribas Obliselect Nordic HY 2016 Hedged avaient des objectifs de rendement* de 4-6% et 3-5% respectivement à leur date de lancement. A ce jour, nous pensons que ces objectifs pourront être atteints au vu de l'analyse de la situation. Cet événement ne modifie pas notre opinion sur la dette à haut rendement des entreprises nordiques. Les problèmes de Noreco sont spécifiques à l'entreprise et ne devraient pas se propager à d'autres émetteurs ou au marché à haut rendement nordique dans son ensemble.

Jusqu'à ce que l'ensemble des détails de la restructuration soit approuvé, nous estimons que la liquidité des obligations sera limitée. Nous devrions conserver la plupart des obligations au moins jusqu'à la mi-novembre, lorsque les détenteurs obligataires se réuniront.

L'équipe de gestion de portefeuille d'Alfred Berg restera en contact régulier avec l'entreprise et l'équipe en charge de la restructuration afin de préserver les intérêts de nos clients.

Nous vous donnerons des informations plus détaillées sur l'impact final dans les portefeuilles BNP Paribas Obliselect HY 2016 et BNP Paribas Obliselect HY 2016 Hedged dès que la restructuration de Noreco sera finalisée.

Les fonds susmentionnés sont des Fonds Communs de Placement de droit français.

Les investissements sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et le montant des revenus qu'ils génèrent peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse. Il se peut donc que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur investissement initial.

INFORMATIONS PRATIQUES (PART CLASSIC CAPITALISATION OU PART CLASSIC DISTRIBUTION)

BNP Paribas Obliselect Nordic HY 2016
BNP Paribas Obliselect Nordic HY 2016
Hedged

SOCIÉTÉ DE GESTION :



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

GÉRANT DÉLÉGUÉ :

Alfred Berg Kapitalforvaltning AS
Sous-délégation de la gestion du change à
BNP Paribas Investment Partners UK

DEVISE DE RÉFÉRENCE :

EURO

HORIZON D'INVESTISSEMENT MINIMUM RECOMMANDÉ :

3 ans et 1 mois

STRUCTURE JURIDIQUE :

FCP de droit français (conforme aux normes européennes)

ÉCHELLE DE RISQUE :

4**

**Pour de plus amples informations sur l'échelle de risque, veuillez consulter le DICI du fonds



*Rendement net à partir d'une VNI de 100. Hypothèses que les coupons et les obligations venant à maturité avant l'échéance finale du fonds seront réinvestis à des taux de swap ; que les taux de défaut du portefeuille seront similaires aux taux de défaut historiques tels que calculés par Moody's ; que les frais de couverture de la couronne norvégienne (NOK) par rapport à l'euro resteront aux niveaux actuels. Le rendement net est calculé après déduction de la commission de gestion de 1,2%. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de l'objectif de performance fixé. Le rendement est une estimation susceptible d'être influencée par divers facteurs économiques en ce compris sans s'y limiter : le risque de défaut, les fluctuations des taux d'intérêt et les frais de réinvestissement y compris les spreads de crédit et la liquidité du marché.



Le présent document a été rédigé et est publié par BNP Paribas Asset Management S.A.S. (BNPP AM)*, un membre de BNP Paribas Investment Partners (BNPP IP)**.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers (dénommés ci-après les « Instruments financiers ») agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des Instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus, du document d'offre ou de tout autre document, le cas échéant, des Instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du *United States Securities Act* de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les Instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des Instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des Instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus, du document d'offre ou de tout autre document et de consulter les rapports financiers les plus récents des Instruments financiers en question. Le prospectus, le document d'offre ou tout autre document en rapport avec les Instruments financiers sont disponibles auprès de votre correspondant BNPP IP local ou, le cas échéant, des entités de marketing des Instruments financiers.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de BNPP AM au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. BNPP AM n'est nullement obligé de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les Instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les Instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des Instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux Instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les Instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

* BNPP AM est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en France (numéro d'enregistrement 96-02), constituée sous forme de société par actions simplifiées, au capital de 64.931.168 euros, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832. www.bnpparibas-am.com.

** «BNP Paribas Investment Partners» est la marque globale des services de gestion d'actifs du groupe BNP Paribas. Les entités de gestion d'actifs faisant partie de BNP Paribas Investment Partners et éventuellement citées dans le présent document le sont uniquement à titre d'information et n'exercent pas nécessairement d'activités dans votre pays. Pour tout complément d'information, veuillez contacter votre Partenaire local agréé.